



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

emploi et activité

Question au Gouvernement n° 711

Texte de la question

USINE RENAULT DE SANDOUVILLE

M. le président. La parole est à M. Jean-Paul Lecoq, pour le groupe de la Gauche démocrate et républicaine.

M. Jean-Paul Lecoq. Monsieur le Premier ministre, la promesse de la fabrication d'une gamme de véhicules utilitaires en 2012 que nous avons obtenue à l'usine Renault de Sandouville constitue un progrès. Mais la seule poursuite de la production de la Laguna 3 et des deux modèles vieillissants Vel Satis et Espace ne permettent nullement d'assurer la charge de travail jusque-là.

L'usine ne travaille qu'une semaine sur deux. J'ai là un bulletin de salaire qui montre la perte de 350 euros en septembre sur un salaire de 1 600 euros.

Des plans de licenciements secs sont mis en oeuvre chez les équipementiers sous-traitants, à hauteur de 25 à 50 % des effectifs, alors que le Président de la République s'était engagé, au Havre, en répondant à mon interrogation, à ce que le soutien de l'État concerne les salariés sous-traitants comme les salariés de Renault. Ma question comprendra trois volets.

L'État actionnaire ne doit-il pas, dès aujourd'hui, faire que Renault favorise le volume de voitures produites en France en mettant sur les chaînes de Sandouville les modèles Koleos et Infiniti que l'on importe ? Ainsi, toute la filière, sous-traitants compris, sera portée jusqu'en 2012.

N'y a-t-il pas nécessité morale, avant le partage des bénéfices substantiels entre les actionnaires, de compenser les pertes de salaires pour cause de chômage et, pour le moins, de commencer par les dividendes de l'État actionnaire ?

Enfin, monsieur le Premier ministre, vous et votre majorité découvrez depuis quelques semaines les vertus de l'économie réelle. À l'heure où l'État a le portefeuille à milliards ouvert, n'est-ce pas le moment pour lui d'en investir trois, trois seulement, pour acquérir la minorité de blocage, qui lui permettrait d'impulser avec Renault une véritable politique industrielle nationale créatrice d'emplois et plus généralement un plan de défense de l'industrie automobile et de ses salariés, en empêchant surtout l'entreprise de s'engager dans une nouvelle aventure américaine, comme on nous l'a annoncé ce matin ? (*Applaudissements sur les bancs du groupe GDR.*)

M. le président. La parole est à Mme Christine Lagarde, ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi.

M. Patrick Roy. Et de la croissance négative !

M. le président. Monsieur Roy, je vous en prie !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie, de l'industrie et de l'emploi*. Monsieur le député, nous ne découvrons pas soudainement l'économie réelle...

M. Jean-Pierre Brard. Si !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. ...et vous le savez très bien.

J'ai reçu l'ensemble des députés et les élus de la région concernée par les usines de Sandouville et de Flins, et Laurent Wauquiez a reçu les syndicats il y a quelques jours. J'ajoute que le Président de la République s'est rendu sur place.

M. Jacques Desallangre. Et alors ?

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. L'industrie automobile, tant au niveau des constructeurs que des sous-traitants, connaît des difficultés dans le monde entier. Je note au passage que, grâce au plan bonus-malus, l'industrie automobile française a réussi à souffrir un peu moins que d'autres, et en particulier à voir ses

ventes de véhicules, notamment de véhicules propres, continuer.

En ce qui concerne l'emploi, avec Laurent Wauquiez, nous allons mettre en place sur le site de Sandouville, à titre expérimental, le contrat de transition professionnelle...

M. Daniel Paul. Ce n'est pas ce que veulent les salariés !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. ...pour faire en sorte que le maximum de salariés - mille personnes sont concernées - puissent bénéficier de conditions de reclassement.

Nous allons aussi exiger que le plan concernant les seniors ne mette pas tout le monde dehors...

M. Jacques Desallangre. Donnez-leur du travail !

Mme Christine Lagarde, *ministre de l'économie*. ...mais soit très attentif au sort individuel de chacun d'entre eux. Plus de 50 % des salariés menacés sont âgés de plus de cinquante ans.

S'agissant du volet industriel, vous savez que le Président de la République a négocié avec Carlos Ghosn un certain nombre d'éléments concernant l'implantation en France de la fabrication de certains modèles. Ainsi, un nouveau véhicule utilitaire sera produit, à partir de 2012, dans l'usine de Sandouville. Quant à l'usine de Flins, il y a, là aussi, une sécurisation du site.

Sur ces deux sites, il y a un engagement très fort de l'État en matière industrielle en même temps que pour la politique de l'emploi, car nous ne laisserons pas tomber les salariés de Sandouville. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Paul Lecoq](#)

Circonscription : Seine-Maritime (6^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 711

Rubrique : Automobiles et cycles

Ministère interrogé : Économie, industrie et emploi

Ministère attributaire : Économie, industrie et emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 23 octobre 2008

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 23 octobre 2008